

M. HOWARD: Monsieur le président à propos de cette dette consolidée des chemins de fer Nationaux, serait-il possible de faire indiquer au compte rendu la dette du National-Canadien qui est aux mains du public, ainsi que la dette obligataire du Pacifique-Canadien, c'est-à-dire ses obligations et ses actions privilégiées, et le taux d'intérêt qu'elles payent?

Le PRÉSIDENT: Je ne suis pas sûr que nous ne dépasserions pas nos pouvoirs en le faisant. Nous ne pourrions pas vous fournir, sur le Pacifique-Canadien, les renseignements que vous pouvez obtenir quant au National-Canadien, mais vous pouvez les obtenir d'autre source.

M. HOWARD: Supposons que quelqu'un d'entre nous ait ces renseignements et les dépose avec les autres, y aurait-il quelque inconvénient?

L'hon. M. HOWE: Je doute que cela puisse se faire. Notre Comité regarde les affaires du National-Canadien et n'a rien à voir au Pacifique-Canadien. Je ne crois pas qu'il appartienne au Comité de publier les deux en regard.

Le PRÉSIDENT: Retiré.

M. WALSH: Page 20: Dans le rapport de l'an dernier, les emprunts du Dominion. Comme je l'ai signalé hier, quelques-uns de ces prêts portaient intérêt à 4, 5 ou 5½ p. 100, et cette année ils sont inscrits ici à 3¾ p. 100. Ont-ils été remboursés ou l'intérêt a-t-il été automatiquement réduit? Quelle est la raison de la réduction du pourcentage tel qu'indiqué l'an dernier d'abord et cette année ensuite?

L'hon. M. HOWE: C'est par arrangement avec le gouvernement. C'est un financement temporaire opéré au moyen de bons du Trésor, et le taux est indiqué.

M. WALSH: Il varie: parfois il est de 4 p. 100 et parfois il est plus élevé.

L'hon. M. HOWE: L'intérêt fut réduit lorsque les prêts furent effectués l'an dernier. Je vis le ministre des Finances et je lui dis qu'il ne me paraissait pas juste d'exiger ce taux des chemins de fer, étant donné le taux courant des emprunts de l'Etat, et par arrangement il réduisit le taux à 3¾ p. 100, ce qui, vu la situation à l'époque, lui parut un taux très raisonnable.

M. WALSH: Ces sommes sont-elles représentées par des obligations ou quoi?

L'hon. M. HOWE: Je crois qu'elles ont toutes été remboursées. Le National a vendu ses propres obligations pour un peu moins de 3¾ p. 100.

M. WALSH: L'intérêt sur les prêts de l'Etat s'est élevé à \$1,744,550. La somme aurait été plus forte si l'intérêt était demeuré le même que l'an dernier, je présume?

L'hon. M. HOWE: Sans aucun doute.

M. WALSH: Ce qui permet d'avoir un bien meilleur compte que nous n'aurions eu sans cela.

L'hon. M. HOWE: Cette somme ne fut pas incluse dans le bilan de l'an dernier. Elle y est inscrite cette année pour la première fois. L'an dernier, elle fut traitée comme un poste de comptabilité.

M. WALSH: Si le taux d'intérêt était demeuré le même que l'an dernier, le déficit, qui fut de \$42,000,000, aurait été plus élevé cette année?

L'hon. M. HOWE: Il aurait été plus élevé comparé à l'autre, mais cet article de \$1,700,000 environ devrait être biffé parce qu'il ne figurait pas dans l'état de l'an dernier.

M. WALSH: Il n'était pas dans l'état de l'an dernier?

L'hon. M. HOWE: Non.

M. WALSH: Il n'a pas figuré sous le titre d'état des recettes?

L'hon. M. HOWE: Non.

Le PRÉSIDENT: Adopté.

Immobilisations dans les filiales—Adopté.

Importants passifs éventuels—Adopté.